



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prise en charge des personnes vieillissantes et en situation de handicap atteint

Question écrite n° 15255

## Texte de la question

M. Stéphane Travert attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur les difficultés croissantes de prise en charge des personnes en situation de handicap et vieillissantes, notamment les personnes porteuses de trisomie 21 atteintes de maladies neurodégénératives, telles que la maladie d'Alzheimer ou des pathologies apparentées. L'allongement de l'espérance de vie des personnes en situation de handicap constitue une avancée majeure de la société. Toutefois, cette évolution s'accompagne de nouveaux besoins médico-sociaux particulièrement complexes, auxquels les structures actuelles peinent à répondre. En effet, les établissements spécialisés dans l'accompagnement du handicap ne disposent pas toujours des moyens humains et médicaux adaptés à la prise en charge des maladies dégénératives liées au vieillissement. À l'inverse, les structures accueillant des personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives ne sont généralement pas formées à l'accompagnement spécifique des personnes porteuses de trisomie ou présentant un handicap mental. De nombreuses familles se retrouvent ainsi confrontées à une absence de solutions adaptées, entraînant des ruptures de parcours, des situations d'isolement et une charge psychologique et financière particulièrement lourde pour les aidants. Face à cette situation préoccupante, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre afin de développer des structures spécialisées ou des dispositifs d'accompagnement adaptés aux personnes handicapées vieillissantes atteintes de maladies neurodégénératives. Il souhaite également savoir si un plan national de création de places et de renforcement de la formation des personnels médico-sociaux est envisagé afin de garantir un accompagnement digne, adapté et pérenne à ces publics particulièrement vulnérables.

## Données clés

**Auteur :** [M. Stéphane Travert](#)

**Circonscription :** Manche (3<sup>e</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15255

**Rubrique :** Personnes handicapées

**Ministère interrogé :** [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

**Ministère attributaire :** [Autonomie et personnes handicapées](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 mai 2026](#), page 4362